



Augmentation facture pages jaunes

Par **ROBIN**, le **22/07/2011** à **18:13**

Bonjour,

En tant qu'entreprise individuelle, je signe un contrat annuel avec les pages jaunes pour la publicité dans l'annuaire et sur internet. L'année dernière, pour la même publicité, nous avons eu 100 euros d'augmentation. Cette année, toujours pour la même publicité, il nous annonce une augmentation de 475 euros sous prétexte que l'audience a augmenté !!! Ont-ils le droit d'augmenter comme ça, n'y a-t-il pas une limite ? (Ils profitent du fait qu'il n'y a pas de concurrence, jusqu'où vont-ils aller ?)

Merci d'avance pour votre réponse,

Bonne réception,

Annie ROBIN

Par **pat76**, le **22/07/2011** à **18:26**

Bonjour

Lorsque vous signez un contrat, il est précisé que la modification du prix pourra se faire annuellement à chaque reconduction du contrat?

Pourquoi continuez avec eux, le monopole est interdit en France, un concurrent pourrait surgir avec des prix plus bas.

Par **labelcom**, le **22/07/2011** à **18:55**

En fait, vous pouvez aussi commander par une agence de communication comme la mienne. Je ne suis pas tenu de vendre toujours plus, et je peux vous présenter des conseils économiques. Contactez nous si vous voulez quelques références en Vendée. Stéphane, Label communication, Bon WE, et à bientôt

Par **chaber**, le **23/07/2011** à **10:04**

bonjour

j'ai supprimé les coordonnées de labelcom. Le site n'est pas fait pour de la publicité gratuite

Vous pouvez le contacter par MP